



LES CHIFFRES

RAPPORT DU TRÉSORIER AU 25 NOVEMBRE 2018

Luc Thériault, trésorier de la SARTEC, a présenté à l'assemblée générale du 25 novembre dernier les états financiers vérifiés 2017-2018. Nos finances sont en bon état, comme en témoigne le rapport de nos vérificateurs de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton. En voici un résumé.

■ LE FONDS D'ADMINISTRATION

Les revenus¹ du fonds d'administration, qui sert aux dépenses courantes, s'élèvent à 1 064 762\$ et sont assez semblables aux 1 089 937\$ de l'an dernier : la baisse s'expliquant, entre autres, par une réduction des subventions pour la formation. On constate un maintien des cotisations annuelles, une légère augmentation des dépôts de manuscrits, une augmentation des retenues à la source, alors que les subventions pour la formation ont été inférieures de près de 11 816\$.

Les dépenses ont toutefois été plus importantes que l'an dernier de près de 170 000\$. Rappelons toutefois que l'an dernier, les salaires et les charges sociales avaient momentanément décliné à la suite de la retraite de certains employés. Pour ce qui est de cette année, l'augmentation est également imputable aux chevauchements de membres du personnel lors de transitions (ex. : chevauchement à un poste lors d'un retour de congé de maternité, arrivée de la nouvelle directrice générale alors que l'ancien directeur était en poste pour la former, vacances à lui verser qui l'aurait normalement été après le 31 août, activités spéciales saluant sa contribution à la cause des auteurs, etc.). De plus, des honoraires professionnels plus élevés que prévu ont été encourus, notamment auprès d'un chasseur de têtes pour recruter notre directrice générale et auprès de nos procureurs externes, sans oublier des honoraires d'arbitres de griefs à l'occasion de litiges pour défendre les auteurs.

■ LE FONDS DE LA CAISSE DE SÉCURITÉ


Les revenus de la Caisse sont passés de 3 818 607\$ en 2017 à 3 599 885\$ en 2018, une baisse de 218 722\$. Nous avons déposé 2 690 09\$ dans le REER de nos membres. Nous avons alors un solde de 909 788\$ auquel s'ajoute un montant de

46 872\$ découlant de nos placements (environ 10 000\$ de plus que l'an dernier) et les 75 376\$ facturés en sus pour le plan familial, pour un total de 1 032 036\$, montant qui servira à assurer les dépenses en assurance (901 024\$), les honoraires de placements (9 341\$), la contribution au Fonds SARTEC de 10 000\$, des amortissements et autres dépenses mineures, pour un surplus de 111 210\$.

■ LE FONDS D'IMMOBILISATION

Quant au fonds d'immobilisation, sa valeur s'établit désormais à 172 095\$.

En conclusion, nos finances sont saines et les prévisions pour 2018-2019, si elles laissent entrevoir un déficit possible de 77 000\$, ne remettent nullement en question notre viabilité financière, puisque des surplus accumulés nous le permettent. Ainsi, pour 2018-2019, les revenus anticipés sont de 1 102 000\$ et les dépenses, de 1 170 000\$.

Quant aux dépenses spéciales, elles devraient être supérieures en 2018-2019, puisque nous espérons que la rénovation de nos cuisines et salles de bain, ainsi que le rehaussement nécessaire de nos espaces (retrait de vieux tapis, aménagement d'une nouvelle salle de conférence Yves Légaré, peinture, etc.) pourront être faits ou du moins amorcés cette année. Enfin, nous espérons actualiser nos communications, dont le site Web de la SARTEC. Par ailleurs, bien que nous prévoyons cette année le versement habituel de 10 000\$ au Fonds SARTEC, cette somme pourrait être moindre en raison d'honoraires professionnels nécessaires pour renouveler notre entente avec la Fondation des artistes. Mon collègue Marc Grégoire vous en parle dans son rapport. 

¹ En y incluant les honoraires d'administration de la Caisse de sécurité